

Date de soumission : 26/12/2022 | Date d'acceptation : 11/04/2023 | Date de publication : 29/04/2023



De la féminisation à la neutralisation de la langue : quelles stratégies ?

From the feminization to the neutralization of language: which strategies?

Oumaima BENDAAMOUCHE¹

Laboratoire Approche Pragmatique et Stratégies du Discours
Université Mohamed Lamine Debaghine - Sétif 2 | Algérie
o.bendaamouche@univ-setif2.dz

Résumé L'évolution des réflexions sur les outils permettant de faire progresser l'égalité entre les sexes dans la langue a donné naissance à plusieurs stratégies dont la plus récente, celle qui encourage le recours à une variété de langue plus inclusive où tous les genres se sentent inclus. Pour ce faire, la nouvelle tendance s'attaque à tout usage qui inspire la supériorité d'un sexe par rapport à un autre et propose l'intégration de nouvelles pratiques lexicales et syntaxiques plus neutres. A la lumière de ce qui précède, il serait question dans ce travail de comprendre en quoi consiste le langage inclusif, ses pratiques, ses apports et limites.

Mots-clés : égalité des sexes, langage inclusif, pratiques inclusives, langue française...

Abstract The evolution of reflexion on the tools to advance gender equality in language has given rise to several strategies, the most recent which is that which encourages the use of a more inclusive language variety where all genders feel included. To do this, the new trend attacks any use that inspires the superiority of one sex over another and propose the integration of new, more neutral lexical and syntactic practices. Based on this informations, it would be a question in this paper of understanding what inclusive language consists of, its practices, its contributions and its limits.

Keywords: gender equality, inclusive language, inclusive practices, French language...



¹ Auteur correspondant : OUMAIMA BENDAAMOUCHE | o.bendaamouche@univ-setif2.dz

L'évolution des réflexions sur les outils linguistiques permettant la déconstruction des inégalités des genres dans la langue a donné lieu, ces dernières années, à la naissance de plusieurs stratégies dont la plus classique est celle de la féminisation de la langue qui espère réhabiliter l'ordre des sexes, d'abord dans la langue puis dans la société. La nouvelle revendication qui obtient de plus en plus de légitimité a motivé d'autres minorités sociales qui se sentent exclues de la représentation linguistique à réclamer leur intégration en espérant cette fois-ci neutraliser la langue en renonçant à la binarité du genre. Cette revendication traduit, en quelques mots, la naissance du débat sur le langage inclusif.

A vrai dire, les nouvelles propositions, que ce soit pour la féminisation ou le langage inclusif, font sortir la langue de son cadre ordinaire en s'opposant à ses normes actuelles (lexicales et syntaxiques) qu'elles comptent transgresser pour inventer un nouveau code qui permet de faire évoluer la langue et la synchroniser à l'organisation qui définit la société à l'heure actuelle, à savoir la présence de plusieurs genres sociaux.

Distinctement de la première, le langage inclusif part de l'intégration de toutes les personnes, quelle que soit leur identité (personnes binaires et non-binaires) et/ou orientation (homosexualité, hétérosexualité et la bisexualité) sexuelle. A cet effet, le langage inclusif encourage le recours à de nouvelles tendances lexicales et syntaxiques comme : les nouvelles graphies (l'usage du point médian), la rédaction épïcène ou la formulation neutre qui a donné lieu à la naissance de nouvelles formes à l'instar des néopronoms (iel, toustes...). De ce point de vue, l'inclusivité espère dépasser la binarité du genre dans la langue en imposant un nouvel ordre qui offre une invitation à une variété de langue, plus inclusive, qui s'ouvre sur la diversité sexuelle et encourage l'acceptation de l'autre.

Malgré l'intention humaine, la proposition de la neutralisation de la langue n'a pas été bien reçue, elle a connu, en vérité, une forte résistance surtout de la part de quelques institutions françaises, telles que l'Académie française qui n'a pas tardé à émettre ses réserves à travers une circulaire expliquant que :

Prenant acte de la diffusion d'une « écriture inclusive » qui prétend s'imposer comme norme, l'Académie française élève à l'unanimité une solennelle mise en garde [...] devant cette aberration « inclusive », la langue française se trouve désormais en péril mortel, ce dont notre nation est dès aujourd'hui comptable devant les générations futures »².

Le débat sur l'écriture inclusive s'est lancé officiellement, selon Eliane Viennot, au cours du siècle dernier, suite à la publication d'un manuel scolaire écrit en conformité avec les pratiques inclusives indiquées par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) dans leur guide «pour une communication publique sans stéréotype de sexe». Le guide présente les principales balises de la rédaction inclusive qui définit, en vrai, une invitation directe au renoncement de l'usage du masculin à valeur générique afin de mieux assurer une représentation égalitaire entre les deux sexes dans la langue.

À l'automne 2017, la publication aux éditions Hatier d'un manuel scolaire de CM 2 utilisant « l'écriture inclusive » déclenchait un nouvel épisode d'une petite guerre aussi acharnée que burlesque : celle que mène en France le camp conservateur contre ce qu'on appelle la « féminisation de la langue. (2020 : 7)

La publication du manuel qui a été destiné aux élèves de CE2, et qui a été écrit par les deux historiennes, Sophie Callennec et Emilie Françoise et édité par la maison d'édition Hatier, avait provoqué une grande polémique, sous prétexte qu'elle touche, cette fois-ci,

² <https://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive>

à un secteur très sensible, à savoir le système éducatif. La sortie du livre en caractères inclusifs (point médian) avait, suite à cela, bouleversé progressivement les titres de la presse en en faisant une question d'avis public face à laquelle les avis étaient controversés.

D'une manière générale, les avis sont partagés, deux opinions dominent. Pour les uns, la nouvelle proposition est un pas pour faire progresser l'égalité étant donné qu'elle s'attaque aux stéréotypes sexistes qu'on fait inculquer à l'enfant dès l'intégration de l'école (les règles grammaticales : le masculin l'emporte sur le féminin, l'image de la femme et l'homme dans les manuels scolaires...), car comme l'expliqua Pascal Brunet dans son article « Écriture inclusive/non genrée. Comment la mettre en œuvre tout en restant accessible » : « L'utilisation d'une écriture qui minimise la mise en avant systématique du masculin permettrait de faire l'égalité entre les femmes et les hommes en modifiant la représentation mentale induite » (2022 : 246).

Pour d'autres, l'usage de nouvelles normes graphiques n'est qu'une déformation et une complexification de la langue. Les arguments sont nombreux, dans une note de synthèse SOS éducation envisage l'écriture inclusive comme une écriture qui exclut plus qu'elle n'inclut, une écriture discriminante vis-à-vis de certaines minorités sociales comme les personnes handicapées (les malvoyants, les non voyants, les dyslexiques, dyspraxiques, dysphasiques, aphasiques, certains troubles du spectre autistiques, certaines pathologies de l'attention...) qui ont déjà du mal à intégrer l'école ou la société.

Selon la même source, l'écriture inclusive n'exclut pas uniquement les personnes ayant un handicap cognitif, mais aussi les personnes étrangères présentant des difficultés face à l'apprentissage de la langue française, assez compliquée par ses règles.

Partant des considérations précédentes, SOS éducation qualifie l'écriture inclusive de controversée, du fait qu'elle complexifie la tâche de la lecture et limite l'accès au sens aux personnes concernées et non le contraire.

De ces deux points de vue qui marquent toute la francophonie, nous voudrions savoir, dans cet article, si rétablir l'ordre des genres dans la langue française permet de rétablir l'ordre des sexes dans la société. Que pensent les spécialistes de langue de la portée et les limites de cette dernière ?

Le présent article passe en revue la notion du langage inclusif ainsi que ses différentes pratiques après quoi la méthodologie suivie afin de connaître l'avis des spécialistes de langue interrogés quant à l'efficacité de la nouvelle stratégie.

A la lumière de ce qui précède, il serait question dans les lignes qui suivent de mettre le point sur les différentes stratégies ainsi que leurs principales pratiques qui espèrent transgresser la norme actuelle afin de faire évoluer la langue.

1. Le langage inclusif : vers une définition

Le langage inclusif se distingue du langage ordinaire par son ouverture sur la diversité des sexes (les personnes binaires et non-binaires). Afin de mieux définir le langage inclusif Alpheratz rappelle dans son article la logique de Butler qui explique que le principe de l'inclusivité cherche à dénoncer « une idéologie dominante » qui cherche à s'emparer de la vérité et ouvrir les yeux du monde sur une réalité inventée (2018 : 2). Il s'agit donc de passer d'une idéologie excluante à une idéologie incluante qui offre une visibilité à des groupes sociaux, qu'elle préfère décrire, en reprenant les termes de Butler, de : « précaires, vulnérables ou minorisés » (Alpheratz, 2018 : 2).

La linguiste explique que le langage inclusif espère avant tout établir une égalité de représentation linguistique des deux genres, d'abord chez le locuteur (expression) et ensuite chez l'allocataire (réception) qui devrait être conscient de l'égalité naturelle présente (Alpheratz, 2018 : 3). Il s'agit, en fonction de cela, d'un langage neutre de toutes les discriminations fondées sur la différence des sexes qui entraînent une représentation linguistique inégalitaire entre les sexes existants dans la langue et le discours (aussi bien à l'oral qu'à l'écrit).

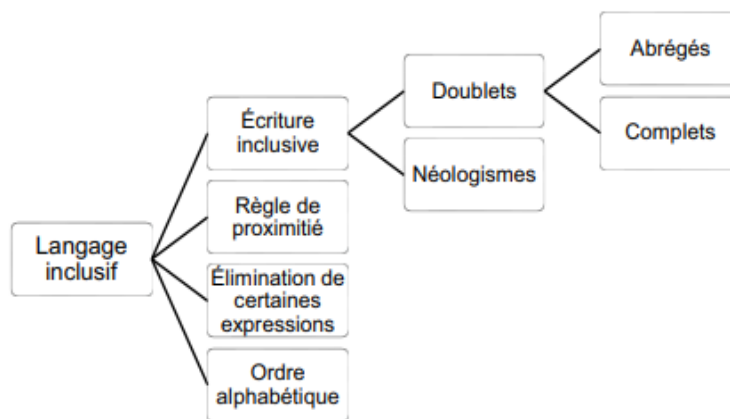
L'une des manifestations de ce langage est l'écriture inclusive, qui, selon Eliane Viennot, ne constitue qu'un volet du langage inclusif (2018 : 08). Or, l'écriture inclusive a fait, dernièrement, l'objet d'une querelle entre partisans et opposants, non seulement parce qu'elle aborde une nouvelle stratégie, mais parce qu'elle s'attaque, contrairement à d'autres stratégies, à l'orthographe. A ce propos, Raphael Haddad explique dans son manuel d'écriture inclusive que : « l'écriture inclusive désigne l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques qui permettent d'assurer une égalité de représentations des deux sexes ».

De ce point de vue, Alpheratz distingue entre une langue inclusive et langue standard, en expliquant que la première n'est qu'une « variété d'une langue standard, qui s'en distingue par des procédés langagiers évitant de reproduire des hiérarchies symboliques et sociales associées à des éléments morphosyntaxiques et fondées sur différents critères de discriminations (sexe, genre, âge, mobilité, origine géographique, orientations sexuelle, fonctionnement neurologique, classe socio-professionnelle, etc.) » (2019 : 250).

Ces procédés langagiers (voir figure 1) que met le langage inclusif en action et que qualifie Alpheratz de pratiques « intralinguistiques » (Alpheratz, 2018, p.02), varient, selon Julia Tibblin (2020 : 03), entre :

- L'écriture inclusive qui encourage, d'un côté, l'usage des doublets abrégés (la double flexion totale. ex. : les enseignantes et les enseignants), ou complets (la double flexion partielle. ex. : les enseignant-e-s/les enseignant.e.s/ les enseignant-e-s...). De l'autre, l'usage des néologismes, comme c'est le cas pour les néopronoms (ex. iel/toustes...)
- La réhabilitation de l'accord de proximité ;
- L'élimination des expressions renforçant les stéréotypes de sexe ;
- Le respect de l'ordre alphabétique lors de l'énumération.

Figure 3 : Le schéma du langage inclusif



Source : (Julia Tibblin, 2020, 03)

En vérité, on ne peut nier que le point médian représente le signe le plus privilégié et qui a le plus de chance à être employé comme une marque de genre, étant donné qu'il est, contrairement à d'autres signes, vide de toute charge sémantique. Toutefois, il s'avère que le point médian reçoit quelques critiques, car, d'un point de vue formel, il est réservé uniquement à l'écrit. À l'oral, les deux formes (tronquées), masculine et féminine, devront se lire en toutes lettres.

1.1. D'autres pratiques inclusives

1.1.1. La rédaction épïcène

L'adjectif « épïcène » s'emploie, à la base, pour qualifier une forme linguistique (un nom, un adjectif ou un pronom) invariable qu'il soit au masculin ou au féminin, comme le montrent les exemples suivants : élève, artiste, brave... D'après Pierrette Vachon-l'Heureux, ce n'est que par extension que le terme « épïcène » désigne aujourd'hui un type d'écriture qui veille à marquer la présence des deux genres, à savoir le masculin et le féminin. À ce sujet, la militante féministe Eliane Viennot explique que :

« La langue française possède des noms qui ne varient pas, et qu'on appelle épïcènes (d'un mot grec signifiant « possédé en commun ») : enfant, journaliste, dermatologue, mécène, ministre... ces termes ne sont pas neutres. Ce sont des mots non marqués en genre, qu'on appelle communs dans d'autres langues, et dont seul l'environnement linguistique permet de savoir qu'ils désignent une femme ou un homme : un architecte discret, une juriste compétente. » (2018 :25)

La rédaction épïcène espère donc dépasser la binarité du genre qui exclut certaines minorités sociales. De plus qu'elle tient à transparaître tous genres sans ordre de préférence, cette stratégie permet, contrairement à d'autres stratégies, d'alléger le texte sous prétexte que les mots épïcènes sont doublement genrés, sauf qu'elle ne peut être généralisée.

1.1.2. La formulation neutre

Contrairement à d'autres stratégies qui tiennent à transparaître la binarité du genre, ou la présence des deux genres, la rédaction épïcène et la formulation neutre cherchent à la dépasser. La formulation neutre procède par la suppression des traces de genre afin de mieux inclure tous les genres existants. Il s'agit, selon cette stratégie, de faire perdre aux mots une partie de leur charge sémantique (Patrick, 2018, p. 10) pour qu'ils soient plus représentatifs.

La formulation neutre engage des mots neutres, dits aussi, génériques, collectifs ou non genrés, qui offrent la possibilité de référer à des personnes des deux sexes ordinaires (le cas des personnes binaires) comme à des personnes non binaires. D'après le « manuel de langage non sexiste - outil pour le langage inclusif - » publié par Métropolis (2021), la formulation neutre recommande, outre l'usage des noms neutres, les expressions neutres (la collaboration de, au lieu de dire, les collaborateurs), les phrases impersonnelles (il a été annoncé que...), les périphrases (la personne responsable), l'impératif (inscrivez-vous), la voix passive (rédigé par..., au lieu de dire, le rédacteur), les déterminants sans marque de genre (chaque responsable, au lieu de , chacun des responsables), le changement de pronom (les membres avec qui, au lieu de dire, les membres avec lesquels), la double désignation (le candidat et la candidate, au lieu de, les candidats) (2021 : 15).

1.1.3. La règle de proximité

Ecartée de l'usage, la règle de proximité a pu être présente dans la grammaire française jusqu'au XVII^e siècle. Avant, l'accord en français ancien se fut en fonction du genre du nom le plus proche, qu'il soit du genre masculin ou du genre féminin. Cette règle revoit aujourd'hui le jour suite aux débats ouverts autour de l'écriture inclusive qui espère la réactive. Cependant, cette règle n'échappe pas à la critique, car selon certains, elle peut induire à la confusion.

Ex. : « Surtout j'ai cru devoir aux larmes, aux prières, consacrer ces trois jours et ces trois nuits entières » (Lalande et al., 1885 : 617)

Dans ce passage de Racine, nous remarquons que l'adjectif « entières » s'accorde en genre et en nombre avec le substantif féminin « nuits » et non avec le substantif masculin « jours ». En appliquant la règle habituelle selon laquelle le masculin l'emporte sur le féminin, la phrase sera ainsi « surtout, j'ai cru devoir aux larmes, aux prières, consacrer trois jours et trois nuits entiers ».

Il est important de noter qu'en français inclusif, l'accord peut se faire en fonction de la règle de proximité, de la majorité ou de l'énonciation, le plus important est de rendre compte de la présence du genre féminin.

2. Méthodologie

2.1. Description du questionnaire

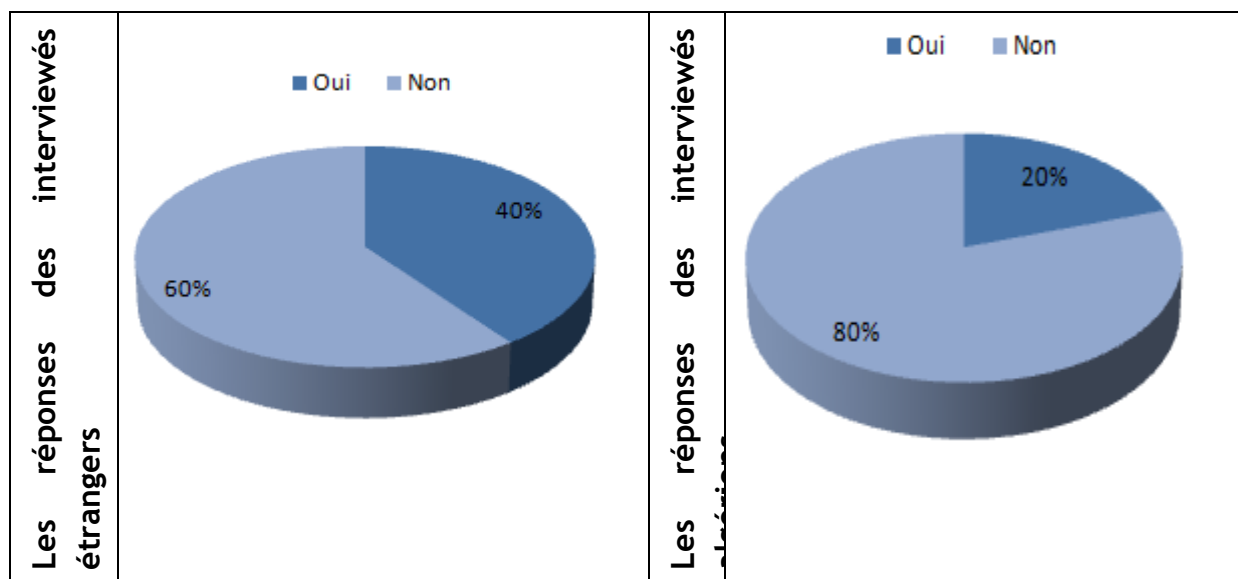
Le débat, sur les techniques permettant de dépasser la binarité de la binarité du genre dans la langue a pris une nouvelle dimension, la raison pour laquelle nous jugeons important de revenir sur la question en interrogeant des spécialistes de ce domaine, en vue d'obtenir leur point de vue sur l'effectivité et l'efficacité des nouvelles stratégies (l'écriture inclusive) quant à l'intégration des différents genres biologiques et sociaux. Pour ce faire, nous avons élaboré un questionnaire qui a été adressé à des spécialistes en linguistique dont cinq professeurs universitaires de trois pays francophones différents ainsi que cinq professeurs d'une nationalité algérienne spécialisés en linguistique et affiliés au département de français des différentes universités algériennes.

2.1. La première question :

- D'après le manuel d'écriture inclusive, l'écriture inclusive "désigne l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques qui permettent d'assurer une égalité de représentations des deux sexes". Pensez-vous que l'usage de l'écriture inclusive (la normalisation des pratiques inclusives) pourrait contribuer à réduire les inégalités de genre dans la langue ?

Des deux côtés, la majorité de nos interviewés avaient répondu « non ». Il n'y a, selon ces derniers, aucune relation logique entre l'introduction de nouveaux signes graphiques et la lutte contre les inégalités des genres dans la langue. Selon ces derniers, de plus que l'écriture dite inclusive renforce les stéréotypes fondés sur la division sexuelle, notamment, par l'usage des formes tronquées, elle déconstruit la langue et rend l'orthographe plus compliquée. De ce point de vue, il s'avère inutile de s'attaquer à l'orthographe alors que la langue possède déjà tous les moyens permettant la différenciation des genres.

Figure 2 : Signes typographiques recommandés par nos interviewés pour marquer le genre



2.2.1. La deuxième partie

- *Si oui comment ?*

Les personnes ayant répondu « oui » pensent l’usage de l’écriture inclusive permet de mieux reconnaître l’existence des différents genres sociaux, étant donné que les mots morphologiquement marqués modèlent nos représentations du monde.

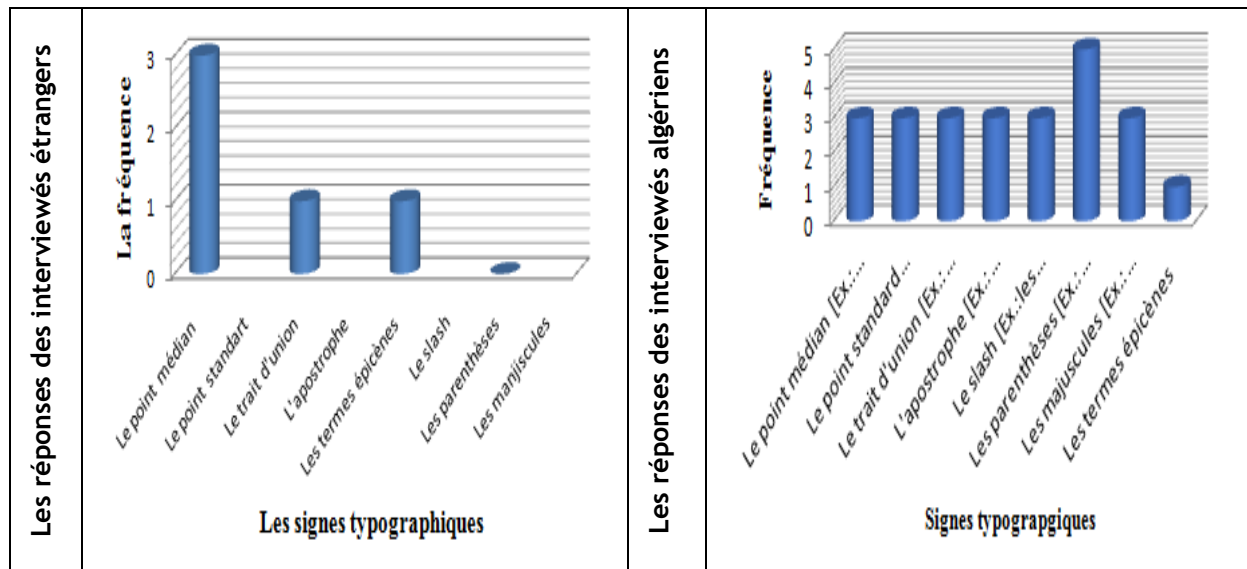
2.3. La deuxième question

- *Selon vous, quel(s) est/sont le(s) signe(s) qui représente/représentent le mieux le genre masculin et féminin dans un seul mot ?*

L’écriture inclusive prétend pouvoir répondre à la problématique de l’invisibilité des femmes dans la langue et le discours, en inculquant de nouveaux signes dans l’orthographe. Par contre, il devient aujourd’hui difficile pour ses adeptes de savoir quel signe faut-il employer pour marquer la variation de genre surtout face à l’émergence de nouveaux signes qui, hormis le point médian, varient entre : le point standard (.), le tiret (-), le slash (/), l’astérisque (*), l’arobase (@), l’esperluette (&) ...

A ce sujet, nous avons demandé à nos interviewés quel signe a le plus de représentativité et plus de chance d’être adopté. D’après les réponses récoltées, on voit que la majorité de nos interviewés étrangers préfère l’usage du point médian pour marquer le genre par rapport à d’autres signes qui, selon ces derniers, nuisent à la lecture. Quant à nos interviewés algériens, il paraît que la majorité préfère l’usage des parenthèses, car selon certains d’eux, de plus qu’elles sont déjà d’usage (documents institutionnels), ils définissent le moyen qui disloque moins la langue.

Figure 3 : Signes typographiques recommandés par nos interviewés pour marquer le genre



La deuxième partie

- Comment ?

Dans l'objectif de mieux connaître les préférences de nos interviewés nous leur avons demandé de préciser leurs réponses.

Nos interviewés algériens trouvent, d'une manière générale, que pour marquer l'alternance des genres, toutes les formes peuvent être employées, même s'ils ont une préférence pour l'usage des parenthèses.

En revanche, les avis de nos interviewés étrangers étaient partagés, les uns trouvent que l'introduction de nouvelles signes typographiques est inutile, de plus qu'elle complique la langue qui possède à la base tous les moyens pour faire transparaître tous les genres, notamment par l'usage des formes neutres ou épiciènes ; elle ne permet pas vraiment de dépasser la binarité du genre.

Conclusion

Les débats ouverts sur la futurologie de la langue prennent de nouvelles dimensions. Sur un plan chronologique, nous avons assisté à deux périodes bien distinctes, la première qui se résume à la revendication d'une féminisation de la langue, et la deuxième, qui se résume à la réclamation de l'introduction de l'écriture inclusive. Si la première met en jeu la visibilité des femmes dans la langue, le discours et la société, la deuxième, quant à elle, parie sur la neutralisation de la langue du sexisme langagier et ce en partant de certaines stratégies graphiques et syntaxiques comme : l'épicénisation, la neutralisation... qui permettent de dépasser la binarité du genre.

Références bibliographiques

- ALPHERATZ M. 2018. « Français inclusif: conceptualisation et analyse linguistique ». Dans *SHS Web of Conferences*. vol. 46. p.13003. DOI : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20184613003>
- ALPHERATZ M. 2019. Français inclusif du discours à la langue ?. (E. m. européennes, Éd.) *linguistique française et d'analyse du discours*, 11(01), pp. 53-74.
- BRUNET P. 2022. Écriture inclusive/non genrée. Comment la mettre en œuvre tout en restant accessible. *La nouvelle revue - Éducation et société inclusives*. no. 1, pp. 245-257. DOI : <https://doi.org/10.3917/nresi.093.0245>
- HADDAD R. 2017. *Manuel d'écriture inclusive*. L'Agence de communication d'influence Mots-Clés. France.
- LALANDE M. et al. 1885. *Œuvres de J. Racine: Mithridate. Iphigénie. Phédre. Esther. Athalie. 1885*. Hachette & cie. France.
- METROPOLIS. 2021. *Manuel de langage non sexiste - outils pour un langage inclusif-*. Association mondiale des grandes métropoles (Metropolis). Barcelone.
- PATRICK C. 2018. *L'écriture inclusive au défi de la neutralisation du français*. 199(2), pp. 13-31.
- VIENNOT E. 2020. *Le langage inclusif: pourquoi, comment*. Les Éditions iXe. France.